

Avec Nicolas DUPONT-AIGNAN *YERRES* comme nous l'aimons



NOTRE PROJET 2014 > 2020

Mes chers concitoyens,

En 2008, je vous avais demandé de conserver notre projet communal. Relisez-le... Vous constaterez que presque tous nos engagements ont été tenus et que nous sommes même parfois allés au-delà.

Ce respect de la parole donnée est au cœur de la relation de confiance que nous avons construite ensemble au fil du temps. C'est pourquoi, à nouveau, je vous invite à conserver précieusement ce document qui engage mon équipe pour les six prochaines années.

Notre projet détaille thème par thème nos propositions concrètes pour améliorer la vie quotidienne de tous, dans le respect des équilibres financiers. Nous souhaitons ainsi dessiner, avec vous et pour vous, le visage de notre ville à l'horizon 2020.

Comme vous, nous aimons profondément Yerres et je suis convaincu qu'en additionnant toutes les bonnes volontés, en dépassant nos différences d'opinions ou de parcours, nous pouvons donner le meilleur de nous-mêmes à notre ville pour en faire un modèle. Une ville exemplaire où il fait bon vivre ; où chacun, tout simplement, se sent bien.

Pour cela, le 23 mars, je vous invite à vous poser une seule question : comment puis-je être utile à ma commune ?

En ce qui me concerne, je peux vous assurer que je donnerai le maximum de moi-même pour que vous soyez fiers de Yerres.

Vous pouvez compter sur moi.

Bien à vous
Nicolas Dupont-Aignan.



1. Nicolas DUPONT-AIGNAN
Bout du Monde



2. Gaëlle BOUGEROL
Camaldules



3. Olivier CLODONG
Mare Armée



8. Marie-Françoise ARTIAGA
Bellevue



9. Gérard BOUTHIER
Centre-Ville



10. Catherine DEGRAVE
Camaldules



11. Marc-Antoine EVIN
Gambetta



16. Paule FONTANIEU
Garenne



17. Michel ROUSSEAU
Mare Armée



18. Fanny MELILI
Sablère



19. Jean-Paul REGEASSE
Concy



24. Adeline SEVEAU
Tournelles



25. Didier LE COZ
Grosbois



26. Laetitia DOROT
Bout du Monde



27. Jean-François CARO
Sablère



32. Vannina ETTORI
Garenne



33. Philippe BILLAUD
Belvédère



34. Anne-Laure de BERGEVIN
Rives de l'Yerres



35. Bernard TARKALI
Camaldules



4. Nicole LAMOTH
Mare Armée



5. Fabrice GAUDUFFE
Grands Godeaux



6. Marianne SRHIR
Centre-Ville



7. Gilles CARBONNET
Taillis/Garenne



12. Danielle NUSBAUM
Mare Armée



13. Jean-Claude LE ROUX
Belvédère



14. Dominique RENONCIAT
Centre-Ville



15. Stéphane LEMEE
Taillis/Garenne



20. Yolande BUFQUIN
Taillis



21. Bernard NUSBAUM
Mare Armée



22. Sophie AITA
Mare Armée



23. Jean-Moïse VENEROSY
Tournelles



28. Carole PELLISSON
Centre-Ville



29. Lionel TRUC
Centre-Ville



30. Jocelyne FALCONNIER
Sablère



31. Guillaume DESPRES
Bellevue

Sommaire

YERRES, NOUS L'AIMONS...

pour son cadre de viep.4

au service des familles.....p.6

en toute sécurité.....p.8

donnant un avenir aux jeunesp.10

quand personne n'est oubliép.12

pleine de vitalité.....p.14

fière de ses quartiersp.16

avec des transports facilitésp.18

active et bien géréep.20

2008 > 2014

Ce que nous avons fait

Sur 16 engagements, 15 ont été respectés, notamment :

- L'embellissement de trois parcs de la ville (Grange au Bois, Clos Renaudin, Hôtel de Ville)



- La plantation de 1000 arbres en 6 ans
- La 3^e fleur
- Un PLU (Plan Local d'Urbanisme) encore plus protecteur que le POS (Plan d'Occupation des Sols)
- La promenade du Réveillon jusqu'au carrefour de l'Etoile
- La suppression de la ligne moyenne tension rue du Parc

Nous avons fait en plus :

- Le contrôle strict des émissions des antennes de téléphonie mobile
- Un pigeonier à la Grange au Bois

Ce qui n'a pas pu être fait :

- En raison de négociations difficiles avec son propriétaire, nous n'avons pas pu acquérir et mettre en valeur le bois rue Molière.



2014 > 2020

Ce que nous ferons

A contrecourant du bétonnage organisé dans la plupart des communes d'Ile-de-France, Yerres fait le choix de préserver l'environnement.

Ce cap sera tenu car nous préférons 30 000 habitants heureux de vivre en harmonie à 40 000 habitants entassés.

1 Maintenir malgré les pressions de l'Etat, **notre Plan Local d'Urbanisme très protecteur** afin d'éviter la densification urbaine.

2 Acquérir et embellir le petit bois au coin des rues Molière et Jean Jaurès dans le quartier du Taillis.



3 Lutter contre les nuisances sonores et poursuivre le combat contre les déviations de trajectoires d'avions.



4 Améliorer (avec l'ONF) la **propreté des forêts** de la Grange et de Sénart.



5 **Restaurer la maison Panchout** en liaison avec le Museum National d'Histoire Naturelle dont l'institut de Recherche est à Brunoy, pour en faire une Maison de l'environnement à destination des enfants des écoles.

6 **Installer des jardins familiaux** sur un terrain municipal.

7 **Acquérir une partie du parc du Château Budé** (dans le cadre de la restauration prévue par son propriétaire entre 2015 et 2017) pour mettre en valeur les remparts et réaliser le passage vers la rue Charles de Gaulle.



8 **Lutter contre la pollution de l'air** en continuant d'acheter des véhicules propres et en installant une station de mesure des nuisances sonores et de la qualité de l'air.

9 **Bloquer le niveau de la Taxe sur les ordures ménagères** tout en améliorant encore le service public du SIVOM.

10 **Favoriser la biodiversité** en luttant contre les excès des pesticides et en organisant mieux la collecte des déchets spécifiques.



11 Poursuivre la mise en œuvre de l'**écoplan** qui permet dans les services municipaux de lier économie d'énergie et économie de dépense.

12 **Multiplier les chaussées absorbantes** pour éviter les inondations.

13 **Mettre à disposition des Yerrois des valises de diagnostic thermique** comme le propose la ville de Besançon à ses habitants.

14 **Créer une ferme pédagogique** pour permettre aux enfants des écoles de mieux connaître la nature.

La municipalité récompensée par 30 millions d'amis

Yerres a reçu le prix de la commune la plus soucieuse du bien être animal, remis par la productrice TV Réha Hutin. Cette distinction récompense nos efforts pour accueillir et protéger les animaux.



2008 > 2014

Ce que nous avons fait

Sur 13 engagements, 11 ont été respectés, notamment :

- La création de 100 places de crèche (sur 96 promises en 2008)
- La reconstruction de la Maternelle La Garenne
- Les travaux de rénovation des autres écoles (3,2 millions d'euros investis)
- L'accueil des moins de 3 ans par la classe des Tout-petits à la Maternelle des Tournelles
- L'accès aux enfants handicapés (en cours car il exige, école après école, des travaux lourds)

Nous avons fait en plus :

- Une programmation de spectacle de théâtre « jeune public » sur le temps scolaire au CEC. 52 classes (1634 élèves) en ont profité en 2013
- Un partenariat avec un producteur local de carottes pour la fourniture en circuit court des cantines
- Les visites régulières des classes aux différentes expositions à Caillebotte

Ce qui n'a pas pu être fait :

- Le réseau de garde partagée
- Le ramassage scolaire à pied par les parents bénévoles, par manque de volontaires.



2014 > 2020

Ce que nous ferons

Elever des enfants de nos jours n'est pas toujours facile. Les parents doivent pouvoir compter sur la commune pour leur faciliter la vie. La ville consacre plus de la moitié de son budget aux crèches et aux écoles. Yerres doit devenir le paradis des bébés.

1 Créer 40 places de crèches à la gare (Yerres disposera alors de 320 places de crèches).

Yerres est d'ores et déjà la ville du secteur la mieux équipée en crèches :

YERRES	280 PLACES
Draveil	231 places
Brunoy	230 places
Vigneux	212 places
Montgeron	190 places



2 Offrir la **flexibilité des horaires de crèche** pour les parents en horaires décalés.

3 Créer un **L.A.E.P.** (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) pour aider les familles et leur permettre de partager leurs expériences.



4 Revoir la grille des quotients pour multiplier les tranches et adapter les tarifs aux revenus des familles.

5 Agrandir et rénover les **selfs scolaires** pour améliorer la qualité du temps du déjeuner.



6 Généraliser les produits de l'**agriculture raisonnée et bio** dans les repas scolaires qu'il faut encore bonifier.

7 Réhabiliter l'école élémentaire **Brossolette**.



8 Continuer à rénover les bâtiments scolaires (changement des sols...).

9 Mettre en œuvre de **vraies activités** sportives, culturelles ou d'aide aux devoirs dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.

10 Rénover complètement le **Centre de loisirs de Grosbois**.

11 Perpétuer le **devoir de mémoire** par un lien fort entre les écoles et les Associations d'Anciens Combattants.



12 Poursuivre les actions du **Conseil Municipal des Jeunes**.

2008 > 2014

Ce que nous avons fait

Sur 6 engagements, 5 ont été respectés, notamment :

- Le renforcement de la Police Municipale en soirée jusqu'à 23h, les jeudis, vendredis et samedis
- L'augmentation du nombre de caméras de vidéo-protection (111 au total sur le territoire communal)
- Le renforcement des moyens de l'Association Val d'Yerres Prévention des jeunes en difficulté par la Communauté d'Agglomération et le Conseil général

Nous avons fait en plus :

- Des moyens supplémentaires (véhicules, liaison radio, armement léger...) pour les agents
- La mobilisation des «voisins vigilants» contre les cambriolages



Ce qui n'a pas pu être fait :

- L'augmentation des effectifs du Commissariat de police de Montgeron, mais cela est du ressort de l'Etat



2014 > 2020

Ce que nous ferons

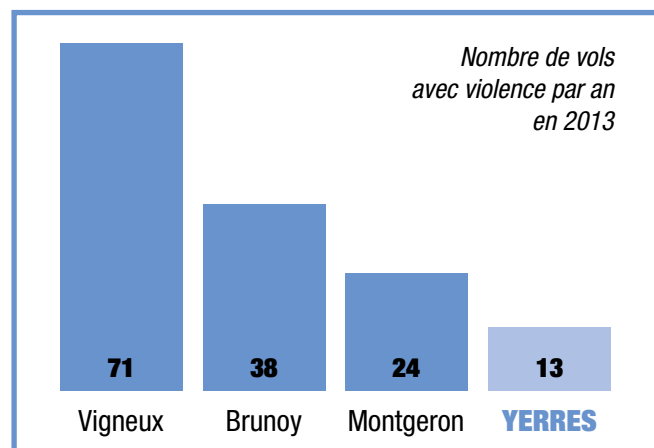
Yerres est l'une des communes les plus sûres d'Ile-de-France. Pour autant, dans le contexte national d'augmentation de l'insécurité, nous sommes confrontés à une délinquance de plus de plus organisée. Nous devons donc encore renforcer notre action.

1 Une Police municipale la nuit. Le désengagement de l'Etat en matière de sécurité a des conséquences graves. Le Commissariat de Montgeron manque de moyens. Le choix est donc malheureusement simple : soit nous laissons la nuit notre Ville en manque de brigade, soit nous agissons. Aussi, il devient nécessaire de mettre en place une brigade de nuit.





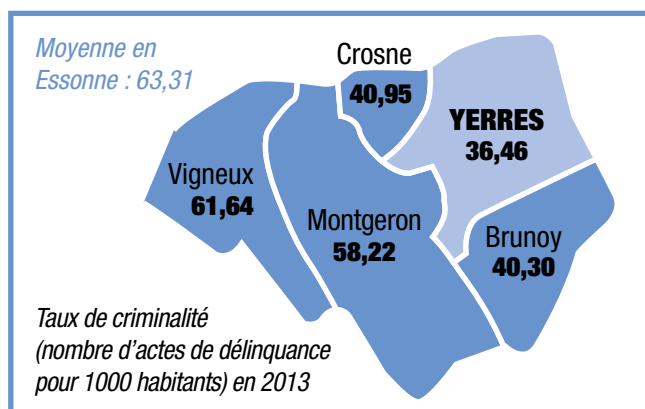
2 Etendre le réseau de vidéo-protection. L'existence d'un réseau de 111 caméras a permis d'obtenir de très bons résultats avec beaucoup moins d'agressions sur la voie publique que dans les autres villes. Nous doublerons le réseau pour que les principaux carrefours soient couverts.



3 Créer un nouveau poste de Police municipale au cœur du projet de la gare avec une double entrée, à la fois à l'extérieur du parking et sur la place piétonne.

4 Saisir et confisquer immédiatement les quads et motos bruyantes.

5 Renforcer la lutte contre les tapages nocturnes.



6 Organiser des formations à la sécurité routière dans les 2 collèges de la ville.

7 Promouvoir les actions menées par l'Association Val d'Yerres Prévention en faveur des jeunes en difficulté.

8 Agir auprès de l'Etat pour mieux combattre la prostitution en forêt de Sénart.

9 Intervenir auprès des sociétés d'HLM pour qu'elles réinstallent des gardiens d'immeubles.

10 Expulser des logements sociaux (comme le permettent de récentes décisions de justice) les familles qui se livrent au trafic de drogue.

Nous persistons et nous signons...

Pas d'aide sociale municipale pour les familles de mineurs délinquants récidivistes !

Il n'est pas acceptable de voir des mineurs casser les biens de la ville ou menacer les habitants ou les forces de police, et voir ensuite leurs parents venir chercher une aide sociale à la mairie. Nous continuerons donc, à la suite d'actes de délinquance de mineurs, à convoquer les parents pour les avertir de la suspension de l'aide municipale pour 3 mois, 6 mois ou 1 an, selon la gravité des faits.

2008 > 2014

Ce que nous avons fait

Sur 10 engagements, 9 ont été respectés, notamment :

- La bourse au permis de conduire (600 € d'aide en échange d'un travail d'intérêt général)
- La diversification des activités à la maison des jeunes (452 inscrits)
- Les emplois d'été dans les services municipaux
- L'aide aux groupes musicaux amateurs
- La création de petits logements

Nous avons fait en plus :

- La place de cinéma à 5 € au Paradiso et au BUXY pour les Val d'Yerrois



- De nouvelles activités pour les jeunes notamment la musculation à des tarifs attractifs à Yerres Loisirs

Ce qui n'a pas pu être fait :

- Etendre les horaires de bus le samedi soir, le STIF n'ayant pas encore donné son accord

YERRES, nous l'aimons



2014 > 2020

Ce que nous ferons

Il n'est pas toujours facile pour les jeunes de démarrer dans la vie.

Logement, emploi, formation, transports... la commune doit leur donner le bon coup de pouce au bon moment pour leur offrir de vraies chances.

1 Des studios pour les jeunes, à moins de 200 € par mois. Les jeunes qui commencent à travailler ont rarement les moyens d'accéder au logement, même social. Avec la société municipale «Habiter à Yerres», nous avons prévu la réalisation de 40 logements de petite taille à un coût très accessible.



2 Etendre les horaires de bus le samedi soir.



3 Accroître les sorties pour les jeunes lors des vacances à la maison de quartier, notamment les 14/17 ans.



4 Créer une structure conviviale dédiée aux activités artistiques pour les jeunes de 17 à 21 ans.

5 Renforcer l'obligation pour les entreprises qui travaillent pour la mairie d'accueillir des jeunes en stage.

6 Créer une « scène ouverte » pour les jeunes talents.



7 Créer une bourse des stages en entreprises pour mettre en relation les sociétés et les jeunes du Val d'Yerres.

8 Aménager un vrai skate parc.



9 Aider au financement du BAFA selon la même formule que l'aide au permis de conduire : financement contre travail d'intérêt général en mairie.

10 Renforcer et diversifier la programmation culturelle pour les jeunes en lien avec la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres.



11 Etudier avec les villes de l'Agglomération la mise en place d'une carte d'abonnement pour les spectacles dédiés aux jeunes de 15 à 25 ans.

12 Aider nos jeunes dans le choix de leur orientation, en organisant des sessions d'accompagnement et d'information pour leur permettre de mieux appréhender le monde du travail.

2008 > 2014

Ce que nous avons fait

Sur 13 engagements, 12 ont été respectés, notamment :

- La création de 150 logements sociaux de plus, portant leur nombre à 344
- La réhabilitation complète de 62 logements de la résidence pour personnes âgées
- Des locaux pour les malades d'Alzheimer
- Le renforcement du portage des repas à domicile (2000 chaque mois)
- La présence d'un conseiller d'insertion

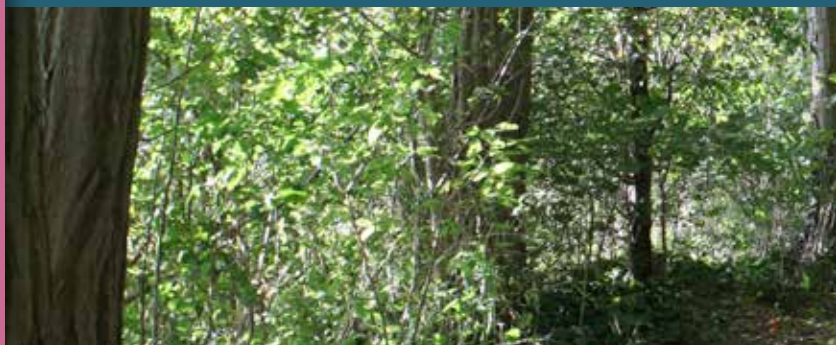
3 sont en cours de réalisation comme l'aménagement des bâtiments et des quais de bus pour handicapés

Nous avons fait en plus :

- La libellule : le transport à la demande pour les seniors. 1883 Yerrois l'ont utilisé en 2013
- Une épicerie solidaire où 251 familles en grande difficulté peuvent se procurer des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût
- La création et le financement de l'Association Léa, ainsi que la mise à disposition d'une maison pour héberger les femmes victimes de violences

Ce qui n'a pas pu être fait :

- Aider les commerçants à créer un service Internet de livraison des courses à domicile



2014 > 2020

Ce que nous ferons

C'est au niveau de la commune que l'on peut aider ceux qui en ont vraiment besoin. Au moment où la crise frappe durement, il est bon, quel que soit son âge, de se savoir protégé.

Au-delà des multiples actions sociales mises en œuvre, nous concentrons nos efforts sur le logement.

1 Réaliser 100 logements sociaux supplémentaires réservés en priorité aux Yerrois (voir encadré).



2 Créer une maison de santé en liaison avec les professions médicales pour répondre aux urgences mineures 24h/24 et servir de centre d'information santé / prévoyance.

3 Améliorer le fonctionnement de l'association des aides ménagères.



4 Poursuivre l'aménagement des bâtiments et des voiries aux **normes handicap**.

5 **Rapatrier le Pôle Emploi** de Brunoy à Yerres au cœur du futur quartier de la gare.

6 Dynamiser le fonctionnement des **Maisons de l'emploi du Val d'Yerres** pour mieux aider les chômeurs.

7 **Développer, en liaison avec l'Association Lea, un pôle d'accueil** avec plusieurs logements en liaison avec l'association Léa pour aider les femmes victimes de violences à reconstruire leur vie.

8 Développer la **bourse au bénévolat** pour rendre régulièrement visite aux personnes isolées.



9 **Favoriser l'entraide entre les personnes âgées et les jeunes** : «un toit, deux générations», c'est-à-dire donner la possibilité à un étudiant d'être hébergé chez un ancien en échange de services.

Aider les Yerrois à se loger

En 10 ans, la municipalité via la société HLM municipale, a pu créer 344 logements sociaux. Répartis en petites unités, bien intégrés dans les sites, ces logements n'ont de sociaux que le nom et le loyer modique.



A la différence des autres bailleurs sociaux qui se réservent 80% des appartements (30% à la Préfecture, 50% au 1% Patronal) et n'offrent à la ville que 20% des attributions,

la SAEM municipale «Habiter à Yerres» maîtrise l'attribution de tous les logements et privilégie ainsi les candidatures yerroises.

De 2014 à 2020, nous prévoyons la réalisation de 100 logements supplémentaires dont une trentaine de studios pour les jeunes à moins de 200 euros par mois.

Nous atteindrons ainsi 15% de logements sociaux contre 11% en 2003.



2008 > 2014

Ce que nous avons fait

Sur 15 engagements, 13 ont été respectés, notamment :

- La nouvelle salle de gym des Tournelles
- L'agrandissement du gymnase Finet
- Un espace d'entraînement au stade Léo Lagrange
- La reconstruction totale du CEC avec une salle de 950 places
- La réhabilitation de la propriété Caillebotte
- Le salon des artistes du Val d'Yerres

Nous avons fait en plus :

- La rénovation du stade Léo Lagrange avec l'enfouissement des réseaux électriques et la création d'un préau
- L'organisation des biennales de sculptures et la préparation de l'exposition Caillebotte (5 avril au 20 juillet) qui va permettre, notamment aux enfants des écoles du Val d'Yerres, de découvrir 42 toiles peintes à Yerres par le célèbre impressionniste

Ce qui n'a pas pu être fait :

- La piste d'athlétisme décalée à 2014
- La réalisation d'un kiosque à musique dans le parc de la Grange au Bois a été abandonnée, du fait de son coût et de la présence de l'auditorium rénové dans le bâtiment



2014 > 2020

Ce que nous ferons

Ces dernières années, nous avons réalisé de très nombreux équipements sportifs : la nouvelle salle de gymnastique, la piscine, le DOJO, la salle Mollet, les tennis couverts, le terrain de foot synthétique...

Il faut maintenant bien entretenir ces équipements et soutenir davantage les associations qui les font vivre.

1 Réaliser un «vrai» gymnase complémentaire en partenariat avec les autres villes du Val d'Yerres pour en réduire le coût.

2 Rénover totalement la piste d'athlétisme au stade Léo Lagrange.





3 Développer «Convalo'sports», une reprise en douceur de l'activité physique pour les personnes sortant de longue maladie.

4 Créer un **marathon** du Val d'Yerres et relancer les **Rando'Rollers**.

5 Remettre en état le terrain synthétique du stade Mollet et aménager un autre terrain à Léo Lagrange.

6 Favoriser la pratique Handisports.

7 Encourager les clubs des villes de l'Agglomération **à travailler ensemble.**



Yerres a vu fleurir les activités culturelles pour tous. Nos équipements publics battent des records d'affluence à l'image du nouveau CEC (24 000 spectateurs en une saison). Gardons le rythme !

1 Réaménager l'intérieur du Casin de la propriété Caillebotte pour permettre aux visiteurs de mieux connaître la vie du peintre et de sa famille à l'époque.



2 Aménager de nouveaux locaux pour l'Orchidée de Caillebotte (association de peinture) et la Grappe Yerroise dans les anciens ateliers des services techniques au fond du parc.

3 Développer des animations culturelles dans les quartiers.

4 Créer des projections thématiques (films en VO, rencontres avec les auteurs, marathons cinématographiques...) au cinéma Le Paradiso.

5 Développer les activités de l'école de musique en milieu scolaire pour faire découvrir les différentes disciplines.

6 Promouvoir la fréquentation de la médiathèque par les enfants des écoles.



7 Favoriser la création d'une société d'histoire locale.

2008 > 2014

Ce que nous avons fait

Nous nous étions engagés à...

...développer la gestion de proximité :

- Chaque conseil de quartier s'est réuni plus de 10 fois durant le mandat afin de prendre en compte au mieux les demandes des riverains (sécurité, voirie...)

...poursuivre le programme de rénovation de voirie :

- 31 rues ont été totalement refaites depuis 2008 : chaussée, trottoirs et éclairage public avec enfouissement des réseaux. Cela correspond à 17,8 km sur les 80 km de voirie municipale



Berthier



Biches



Chênes



Dames



Gabriel Péri



Gare



Maréchal Foch



Marguerite



Pointe de Concy



Royale



Tournelles



Rond-point Pasteur

- 5 réservoirs d'eau pluviale sous-chaussée ont été réalisés pour éviter les inondations (rues des Meuniers, de la Résistance, de l'Espérance, du Stade et parking Marie-Mère)



2014 > 2020

Ce que nous ferons

Yerres est une commune étendue sur près de 1000 hectares.

Chaque quartier a son âme, son identité.

Grâce aux 7 Conseils de Quartiers nous voulons inscrire l'action municipale au plus près du terrain.

1 Poursuivre la rénovation de la voirie.

Cependant, nous ne pourrons pas traiter en un seul mandat l'ensemble des rues. Nous déterminerons l'ordre des priorités comme par le passé pour les trottoirs, en fonction du bon sens (les plus passants, les plus abîmés, à proximité d'écoles...).

2 Boucler le programme des réservoirs d'eaux pluviales pour éviter les inondations avec le réservoir sous la place piétonne du quartier de la gare et celui du bassin versant du quartier de Grosbois.

3 Finir avant fin 2015 le câblage en fibre optique à très haut débit de la ville par Orange (3000 foyers déjà raccordés, quartier du Taillis en cours avant juin 2014, le reste de la ville d'ici fin 2015).

4 Rendre plus écologique et plus économique l'éclairage public (généralisation des «leds»).



Ce qui va changer

Au-delà des travaux habituels (voirie, éclairage, plantations...) qui se poursuivront année après année, cette carte présente nos principaux projets pour les 6 prochaines années.



2008 > 2014

Ce que nous avons fait

Sur 6 engagements, 5 ont été respectés, notamment :

- La ligne Yerres/Orly/Rungis qui fonctionne 24h/24, 7 jours/7
- La ligne de bus le dimanche
- Le doublement des fréquences pour les lignes F, I et B (7 minutes au lieu de 15 aux heures de pointe, 30 minutes au lieu d'1 heure aux heures creuses)
- La réunification des lignes F1 et F2 en une seule ligne évitant le changement de bus à la gare

Nous avons fait en plus :

- Un nouvel accès aux quais rue Rossini
- L'installation de 3 stations Autolib



- L'accès handicapés de la gare a été obtenu auprès de la région Île-de-France et est en cours de réalisation (rehaussement des quais, ascenseur...)

Ce qui n'a pas pu être fait :

- Un parking de 400 places lié au décalage du projet du quartier de la gare. Mais les subventions de la Région ont été obtenues pour un montant de 4 millions d'euros.

YERRES, nous l'aimons



2014 > 2020

Ce que nous ferons

Grâce à la Communauté d'Agglomération, nous pouvons enfin peser sur la Région Ile-de-France qui décide de l'ouverture et du fonctionnement des lignes de bus.

Chaque année le Val d'Yerres finance pour 900 000 euros d'améliorations des lignes de bus mais il reste encore beaucoup à faire.

1 Augmenter la fréquence des bus le dimanche.



2 Accroître l'amplitude des horaires des bus F/I/B en soirée.

3 Prolonger la ligne B vers Brunoy pour permettre une meilleure desserte sur le Val d'Yerres.



4 Réaménager le parcours la ligne X pour améliorer la desserte du quartier Concy, Rives de l'Yerres à proximité de Montgeron.

5 Réaliser un parking de 400 places couvert et surveillé (projet de la gare) pour désengorger le quartier.



6 Étendre le réseau des pistes cyclables.

7 Installer plusieurs points d'attaches sécurisés de vélos dans la ville.

8 Déployer de nouvelles stations Auto-lib dans chacun des sept quartiers de la ville.

9 Aménager de nouveaux parkings en centre-ville et dans les quartiers.

10 Demander à RFF de maintenir la passerelle provisoire de la gare (pour favoriser la sortie des quais) et de **prolonger la couverture du quai** en direction de Paris.



RER D, Pont de Villeneuve : il y a urgence !

L'amélioration des transports par bus dans le Val d'Yerres s'est concrétisée par une augmentation de 20% du nombre de voyageurs depuis 2008. Pour désenclaver le Val d'Yerres, la réalisation du carrefour de la Croix de Villeroy et l'élargissement de la Francilienne ont eu des effets positifs.

Malheureusement la Région Ile-de-France et le Conseil Général n'ont pas pris la mesure de la gravité de la situation concernant le bouchon routier de Villeneuve-Saint-Georges et **les dysfonctionnements scandaleux du RER D.**

Il est crucial et urgent :

- **De construire le pont entre Vigneux-sur-Seine et Athis-Mons** pour éviter au trafic local d'encombrer le trafic de la N6 à Villeneuve-Saint-Georges. Le coût du pont est estimé à 50 millions d'euros. Les études sont prêtes. Il manque une décision politique. Le Département a su trouver cette somme pour le grand stade de rugby de Ris-Orangis. Les 200 000 habitants du Val d'Yerres/Val de Seine ne méritent-ils pas un investissement égal ?

- **De rénover les voies et la signalisation du RER D** pour passer comme sur le RER B de 2 à 3 trains au quart d'heure. C'est la seule solution pour augmenter la capacité. De surcroît, les élus demandent l'achat de rames supplémentaires pour éviter les suppressions de trains aux heures de pointe et permettre le remplacement des rames défectueuses.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

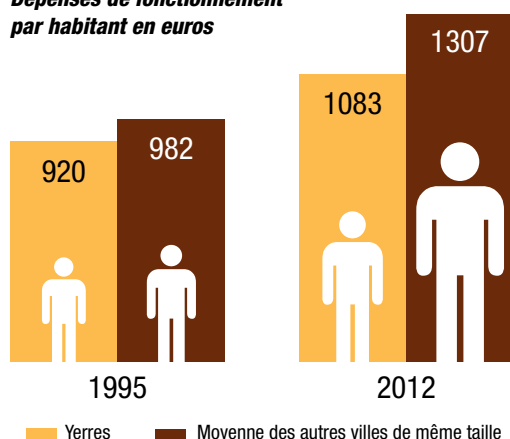
En 1995, nous avons hérité d'une ville en faillite. Depuis, nous avons divisé la dette quasiment par 2 !

Grâce à la mobilisation des autres collectivités et aux économies de fonctionnement en interne, nous avons aussi pu investir pour changer la ville.

Les dépenses de fonctionnement maîtrisées

Entre 1995 et 2012, les dépenses de fonctionnement par habitant ont augmenté beaucoup moins vite que l'inflation (17,7 contre 29,5 %), preuve d'une gestion rigoureuse. Les autres villes de même taille ont augmenté quant à elles 2 fois plus vite (33,1 %).

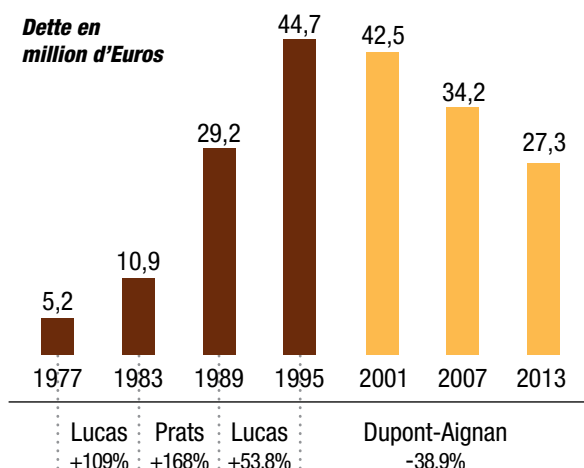
Dépenses de fonctionnement par habitant en euros



La dette fortement réduite

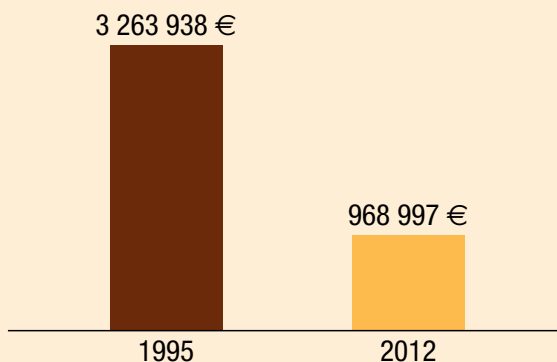
L'effort collectif des Yerrois a permis d'alléger fortement le fardeau de la dette. Un cercle vertueux est engagé. Chaque année nous payons moins d'intérêts ce qui nous donne une marge de manœuvre pour investir sans emprunter.

Dette en million d'Euros



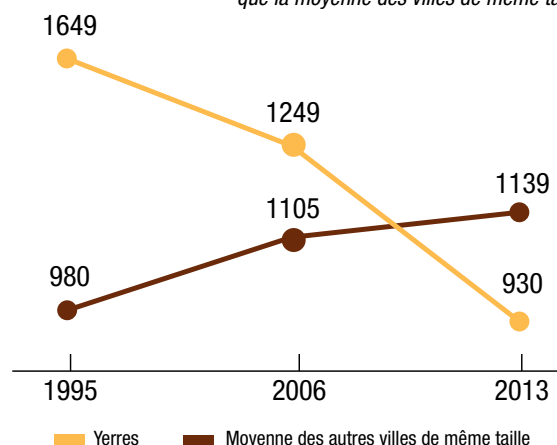
Les intérêts annuels de la dette ont été divisés par plus de 3

La très forte baisse des remboursements d'intérêt a permis de faire face au désengagement de l'Etat sans augmenter les impôts comme ont été obligés de le faire les autres communes.



Dette par habitant en euros

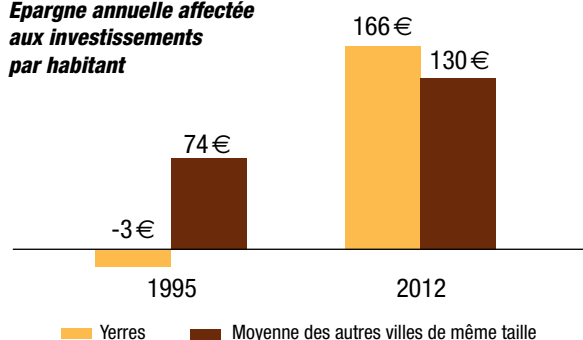
Désormais Yverres est moins endettée par habitant que la moyenne des villes de même taille



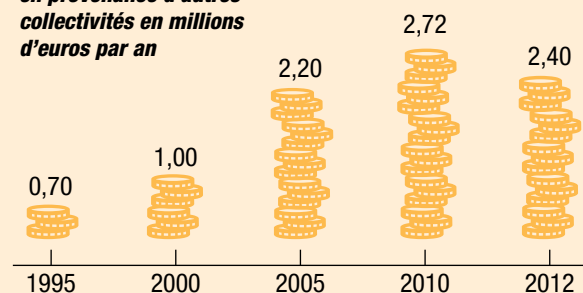
La capacité d'investissement retrouvée

Chaque année, nous dégageons une épargne et nous allons chercher des subventions d'autres collectivités pour financer nos travaux. Ainsi, nous avons pu rattraper le retard d'investissement (école, voirie...) sans endetter la commune.

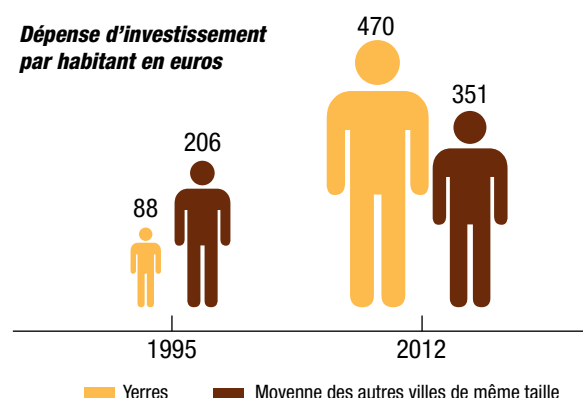
Epargne annuelle affectée aux investissements par habitant



Subventions extérieures en provenance d'autres collectivités en millions d'euros par an



Dépense d'investissement par habitant en euros



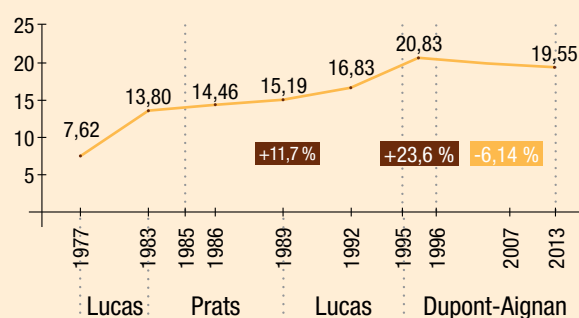
Une fiscalité encore trop élevée mais stabilisée

Depuis 1996, les taux d'impôts communaux n'ont pas augmenté, même si nous partons de très haut, Yverres n'est plus «le mauvais élève». D'autres communes, ayant très fortement augmenté leurs taux, nous ont dépassé.

Evolution de la taxe d'habitation entre 2003 et 2013, sur les villes de 20 000 habitants du 91 et 94

2003		2013	
Palaiseau	21,48	Villiers-sur-Marne	32,57
Villiers-sur-Marne	20,97	Villeneuve-Saint-Georges	30,81
Villeneuve-Saint-Georges	20,76	Grigny	25,15
Vigneux-sur-Seine	20,49	Viry-Châtillon	24,82
Sucy-en-Brie	19,69	Sucy-en-Brie	22,28
Yverres	19,55	Saint-Mandé	21,70
Ris-Orangis	19,44	Palaiseau	21,48
Viry-Châtillon	18,87	Les Ulis	20,59
Etampes	18,75	Etampes	20,25
Athis-Mons	18,64	Vigneux-sur-Seine	19,87
Montgeron	18,34	Yverres	19,55
Cachan	16,56	Thiais	18,80
Grigny	15,88	L'Hay-les-Roses	18,38
L'Hay-les-Roses	15,85	Montgeron	18,34
Brétigny-sur-Orge	15,56	Ris-Orangis	18,33
Fresnes	14,89	Athis-Mons	18,14
Nogent-sur-Marne	14,52	Brétigny-sur-Orge	17,90
Brunoy	14,48	Cachan	17,19
Draveil	14,18	Fresnes	16,45
Le Kremlin-Bicêtre	13,32	Brunoy	15,66
Les Ulis	12,18	Nogent-sur-Marne	15,46
Thiais	10,75	Draveil	15,30
Saint-Mandé	9,80	Le Kremlin-Bicêtre	13,96
Charenton-le-Pont	9,24	Charenton-le-Pont	10,34

Evolution de la taxe d'habitation en 1977 et 2012



Coup de chapeau au personnel communal

La municipalité a pu créer des services, notamment les 100 places de crèche sans augmenter le nombre d'agents communaux, grâce au redéploiement entre services et aux gains de productivité. L'informatisation, la généralisation de l'e-administration et le regroupement dans des bâtiments mieux organisés ont permis d'améliorer le service public tout en faisant des économies. Rien n'aurait été possible sans l'engagement de tous. Un grand merci à eux !

2014 > 2020

Ce que nous ferons

Les finances de notre Ville sont désormais saines.

Gardons le cap : maîtrisons nos dépenses, continuons à désendetter et nous pourrions ainsi baisser pas à pas les impôts.

1 Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement. Notre commune dépense déjà moins par habitant que celles de même taille. Nous poursuivrons la recherche d'économies partout où cela est possible sans porter atteinte au service public. Des marges de manœuvre existent encore, notamment grâce aux investissements. Refaire complètement une rue, évite de reboucher chaque année les nids de poule. Changer les fenêtres d'une école, permet d'économiser l'énergie.



2 Poursuivre le désendettement de la ville. Chaque année nous continuerons à rembourser plus que emprumtons.

3 Tout faire pour baisser l'impôt communal. La fiscalité à Yerres, nous le savons, est trop élevée. Mais il a bien fallu rembourser la dette exorbitante du Triton laissée par nos prédécesseurs. **Il est temps maintenant de rendre aux Yerrois le fruit de leurs efforts.**

Mais attention, ceux qui promettent une forte baisse des impôts, vous mentent. L'Etat fait supporter de plus en plus de charges aux communes et réduit chaque année son aide financière. La baisse de l'impôt ne pourra donc être que lente et progressive.



4 Favoriser le développement économique. L'installation d'entreprises nouvelles permet à des Yerrois de travailler sur place et d'éviter ainsi la galère des transports. Cela apporte de surcroît, malgré la suppression de la taxe professionnelle, des recettes supplémentaires à la Communauté d'Agglomération (cotisation foncière). C'est pourquoi nous voulons :

- Créer une pépinière d'entreprises dans les locaux laissés vides par France Télécom (angle rue Royale, avenue Poincaré) ;
- Soutenir le commerce local en créant notamment un site Internet des commerçants yerrois et un système de livraison à domicile ;
- Favoriser l'installation d'un hôtel** et le développement des chambres d'hôtes ;
- Réaménager le quartier de la Gare (voir page ci-contre).

Ce que nous avons fait en centre-ville, nous le ferons au quartier de la Gare

La gare de Yerres est l'un des lieux les plus fréquentés de la ville : 7 000 personnes par jour. Le parking, saturé dans la journée, est un terrain vague le soir et le week-end.

Depuis plus de 10 ans, la municipalité réfléchit avec les Yerrois à un projet d'aménagement qui répond au besoin de tous sans coûter 1 centime au contribuable.

A l'issue de la 3^e concertation du printemps dernier, un projet équilibré à l'image de ce qui a été fait au centre-ville est quasiment prêt. La Ville est encore en négociation avec l'aménageur pour réduire la surface commerciale qui se situe en sous-sol et choisir l'enseigne.

Le projet de la Gare, c'est :

- **Un parking sécurisé de 400 places** permettant d'accéder directement à la gare. Financé par la Région (4 millions d'euros). Ces 400 places s'ajouteront aux 300 réservées aux logements et à la moyenne surface commerciale. La ville gèrera ce parking pour garantir aux Yerrois un abonnement modique.
- **Un poste de Police municipale** au cœur du site.
- **Une crèche de 40 berceaux** accessible de la place piétonne et donnant sur un jardin intérieur.
- **Le Pôle emploi du Val d'Yerres**, transféré provisoirement à Brunoy, réinstallé à Yerres.

- **Un programme de logements à taille humaine** (R+2) de même style qu'au centre-ville avec des studios à moins de 200 euros par mois pour les jeunes qui débutent dans la vie.



- **Un financement équilibré** avec les subventions de la Région Ile-de-France, du département de l'Essonne, de la CAF pour la crèche et la vente du terrain.
- **Des emplois pour les Yerrois** grâce à l'installation de la crèche, du Pôle emploi et des commerces.

Une moyenne surface commerciale en sous-sol et 7 commerces

La Ville compte 188 commerces (hors banques, assurances et agences immobilières). Il manque certains produits comme la téléphonie ou la parfumerie. Ce ne sont donc pas ces 7 boutiques qui vont nuire à l'activité actuelle. Quant à la moyenne surface, en sous-sol, la Ville a demandé au promoteur de revoir encore à la baisse sa superficie, qui sera inférieure à celle de l'Intermarché.

Et pendant les travaux ?

La ville rachète à mesure des ventes, les 16 parcelles situées entre le parking et le Clos des Peintres qui serviront ainsi de parking provisoire.

L'équipe YERRES comme nous l'aimons



La liste «**Yerres comme nous l'aimons**» rassemble à parité des femmes et des hommes issus des différents quartiers de notre ville. D'horizons politiques divers, avec chacun sa propre personnalité, ils sont tous animés par une même volonté : servir leur commune et ses habitants.

Les uns, au nombre de douze, siègent avec moi au Conseil municipal. Les autres, au nombre de vingt-deux, sont des nouveaux, dont plusieurs ont choisi de venir vivre à Yerres pour sa convivialité et sa sécurité.

Cette équipe réunit tous les talents nécessaires pour mettre en œuvre avec succès le projet et les engagements précis que j'ai pris envers vous durant la campagne.

Nicolas DUPONT-AIGNAN

**Venez rencontrer
les membres de la liste
« Yerres comme nous l'aimons »**

SAMEDI 15 MARS À 16H30
au Self du Taillis, rue René Brun
et

JEUDI 20 MARS À 20H
à l'Orangerie de la Grange
au Bois, 10 rue de Concy

Vous serez absent le 23 mars 2014 ?

Vous pouvez dès aujourd'hui établir une procuration auprès du Commissariat de Police de Montgeron muni des noms, prénoms et copie de carte d'électeur d'une personne de confiance inscrite sur la liste électorale de Yerres.

**Si vous recherchez un mandataire,
nous vous invitons à contacter
notre permanence au 01 69 49 24 30.**

**Dimanche
23 mars 2014
Un seul jour,
un seul tour,
nous comptons
sur vous !**



SI VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER

CE DOCUMENT EST FINANCÉ PAR LES MEMBRES DE LA LISTE CONDUITE
PAR NICOLAS DUPONT-AIGNAN ET LES DONS DES YERROIS.

☐ En donnant un peu de temps ☐ En contribuant financièrement

Nom Prénom.....

Adresse

Téléphone.....

Courriel.....

Somme versée..... €(chèque libélé à l'ordre de AFEMNDA)

Un don de 30 € vous ouvre par exemple une réduction d'impôt sur le revenu de 19,80 € soit un coût réel de 10,20 €

Date

Conformément aux lois du 15 janvier 1990, modifiée, et du 19 janvier 1995, seule l'association AFEMNDA déclarée à la Préfecture d'Evry le 2 juillet 2013 sous le N° W912007505 est habilitée à recueillir des dons dans les limites précisées à l'article 52-8 du code électoral. Votre contribution est déductible de votre impôt sur le revenu pour 66 % de son montant dans la limite de 20 % du revenu imposable.

BULLETIN À RETOURNER au 55 rue de Concy 91330 YERRES

La campagne est financée par les dons des Yerrois et par l'avance des 35 candidats de la liste ; vous pouvez verser votre don à l'Association de Financement des Elections Municipales de Nicolas DUPONT-AIGNAN (AFEMNDA) qui obéit aux règles de la transparence publique.

01 69 49 24 30

ndayerres2014@gmail.com

www.yerrescommenouslaimons.fr